

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère des affaires étrangères et du  
développement international

---

**Arrêté du 21 janvier 2016  
portant convocation de la commission permanente pour la protection sociale  
des Français de l'étranger**

NOR : MAEF1601991A

**Le ministre des affaires étrangères et du développement international,**

Vu le décret n° 92-437 du 19 mai 1992 modifié portant création de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger est convoquée à Paris le 11 mars 2016.

**Article 2**

Le directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère des affaires étrangères et du développement international.

Fait le 21 janvier 2016

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire,  
C. BOUCHARD